

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



© SABV



Le Président
Philippe BARRY

« Le changement climatique n'est plus à démontrer, cela fait plus de 30 ans que le GIEC alerte les gouvernements. L'année 2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France et 400 mm de précipitations en moins par rapport aux normales de janvier à novembre, c'est le triste record de cette année 2022 ; cela fait du mois de juillet le mois le plus sec jamais enregistré, cumulé avec 33 jours de vague de chaleur. 90 % des cours d'eau français étaient en déficit en septembre.

A travers les actions définies en partenariat avec une douzaine de maîtres d'ouvrage, dans les contrats territoriaux [2023-2028], le SABV va mettre en œuvre un plan local d'adaptation aux changements climatiques pour répondre aux différents enjeux et usages d'intérêt général du territoire.

Bonne découverte. »

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

2 195

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

3 300

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU SOUS
COMPÉTENCE (en km)

2 254

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU SOUS
INTERVENTION (en km)

200

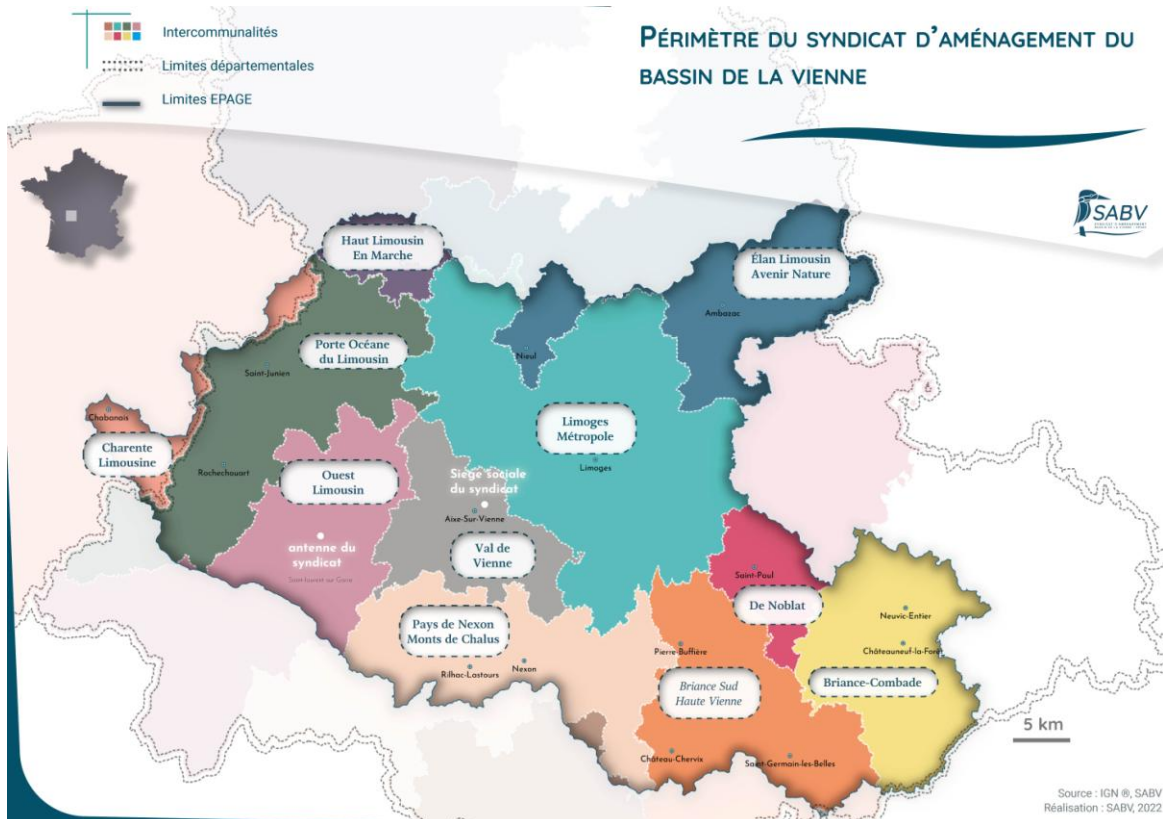
SUPERFICIE DES
ZONES HUMIDES
(en km²)

314 330

POPULATION
STATUTAIRE

PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU
BASSIN DE LA VIENNE

11
EPCI



GOVERNANCE

35

ÉLUS MEMBRES DU
COMITÉ SYNDICAL

11

MEMBRES DU
BUREAU

LE BUREAU

Le Président : Philippe BARRY
1er Vice-président : Pascal CLUZEAU
2^{ème} VP : Emilie RABETEAU
3^{ème} VP : Loïc GAYOT
4^{ème} VP : Jean-Michel BERTRAND

Membres du bureau :

Yves LEGOUFFE
Jean-Luc CELERIER
Benoît SAVY
Antony THEYS
Michel TROUILLARD
Richard SIMONNEAU

SERVICES

5

TITULAIRES

4

CONTRACTUELS
DROIT PUBLIC



DIRECTION

1 ETP



SERVICE ADMINISTRATIF

1 ETP



SERVICE TECHNIQUE

5 ETP



SERVICE ANIMATION

1 ETP



GEOMATICIEN

1 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

- organisation de campagnes de mesures sur la ressource en eau et les milieux aquatiques
- organisation de l'animation et de la coordination des actions

COMPÉTENCE EXERCÉE À LA CARTE :

- aménagement et entretien d'ouvrages destinés à la pratique d'activités touristiques et sportives : canoë-kayak

OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

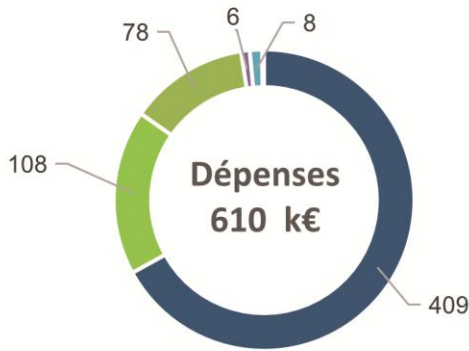


Chiffres clés :

- 33 masses d'eau concernées
- 2 254 km de cours d'eau
- 2 195 km² de bassin versant
- 20 000 ha de zones humides

PRINCIPAUX PROGRAMMES	NOMBRE DE PARTENAIRES	DATES	MONTANT	ÉTAT DE RÉALISATION GLOBAL
CTMA « Vienne Médiane et ses affluents »	Rédactions CTMA 2023 – 2025			
CTMA « bassin de la Briance »				
CTMA « Sources en action »	25	2017-2021	12,1 M €	70 % / 8,47 M €

► FONCTIONNEMENT

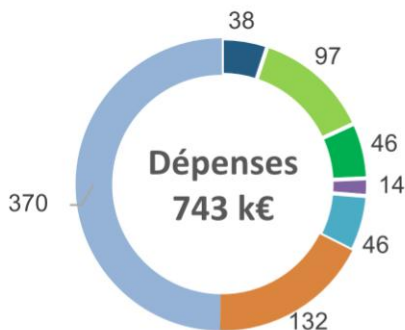


- 012- charges de personnel et frais assimilés
- 011- charges à caractère général
- 042- opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65- autres charges de gestion courante
- 66- charges financières
- 67- charges exceptionnelles

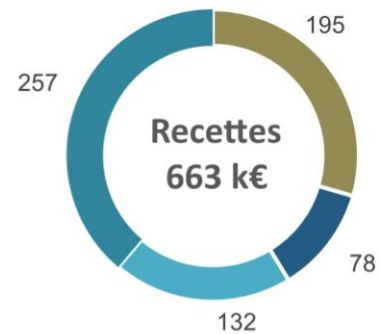


- 75-Autres produits
- 70-Produits, services
- 74-Dotations et participations
- 77-produits exceptionnels
- 13-attenuations de charges
- 042-Opérations d'ordre

► INVESTISSEMENT



- 16-Emprunts et dettes assimilées
- 20-Immobilisations corporelles
- 21-Immobilisations corporelles
- 13-Subventions d'investissement
- 040-Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041-Opérations patrimoniales
- 45-Opérations pour compte de tiers



- 13-Subventions d'équipement
- 10-Dotations, fonds
- Excédents fonctionnement
- 040-Opérations d'ordre
- 041-Opérations patrimoniales
- 45-Comptes de tiers

► BILAN

389 627€

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

- 80 264 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

335 974 €

RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT

- 4 651 €

REPORT N-1 FONCTIONNEMENT

- 333 916 €

REPORT N-1 INVESTISSEMENT

84 977 €

REPORT EN FONCTIONNEMENT EXERCICE N+1

171 430 €

ENCOURS DE LA DETTE (4 Emprunts)

QUELQUES ACTIONS DEL'ANNÉE

Aires Terrestres Educatives (ATE) : sur la commune de Saint Priest sous Aix. Les élèves de 2 classes étudient et définissent la gestion d'un site en milieu naturel



JANVIER

Journée Mondiale des Zones Humides, (JMZH) : animation sur le site **Natura 2000 de la Pouge** et plantations de haies sur le bassin de la **Briance**



FÉVRIER

Etude ruissellements et prévention des inondations sur le territoire du SABV : plus de 90 communes expertisées



MARS

Animation à Saint Jean Ligoure : moulin de Richebourg, animation avec le bus pédagogique



AVRIL

Animation scolaires et grand public : fêtes de la Nature à Chaptelat et Rochechouart
Visite de **Mme la Préfète de Haute-Vienne** pour une présentation des problématiques de la ressource en eau



MAI

JUIN



40 stations de **suivis analytiques** sur les ruisseaux du Theil, de la Vanelle, de l'Alma et des bassins de la Métropole

Inventaire des mares sur la commune de Champsac dans le cadre du projet **DADUM***

Restauration des cours d'eau de la Roselle et la Briance



JUILLET

Diagnostic sur la Vienne : **EEE* et embâcles.**

Ramassage de déchets sur la Vienne avec l'accueil de loisirs



AOÛT

Restauration de zones humides sur la commune de Saint-Paul

Réception des chantiers ripisylve tranche 3 sur les ruisseaux du Got, Bosmarèche, la Forge et l'Alma : 23 km de restaurés



SEPTEMBRE

Animations :

Fête de la nature à Ambazac, animations à l'université, collèges et grand public
Restitution du projet **DADUM**



Carte des points d'eau inventoriés Commune de Champsac (87)



OCTOBRE

Chantier de restauration de la **continuité écologique et renaturation** de cours d'eau sur la Breuilh



NOVEMBRE

DÉCEMBRE



AMENAGEMENT, RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA VIENNE MEDIANE ET DE SES AFFLUENTS DANS LE CADRE D'UN CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES



Dépôt des DIG* et des contrats territoriaux des milieux aquatiques pour la période 2023-2028

Lexique :

- DADUM :** Deviens Ambassadeur D'Une Mare
- EEE :** Espèces Exotiques Envahissantes
- DIG :** Déclaration d'Intérêt Général

QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE

▶ LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES



Dans le cadre de son accompagnement des exploitants et à la vue de la nouvelle PAC agricole 2023-2027, le syndicat poursuit sa démarche « Mesures Agro Environnementales » à enjeu eau (MAEc). Depuis 2011, le SABV propose des MAEc aux exploitants volontaires qui intègrent des ambitions environnementales dans leurs pratiques. 168 exploitants et 4112 ha ont été engagés en MAEc localisées. Dès 2023, de nouvelles MAE favorables aux milieux naturels et à la ressource en eau valorisant les parcelles agricoles vont être proposées.

701.000 € sont mobilisés par l'AELB et l'Europe

▶ CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA BREUILH

Des travaux de restauration de la continuité écologique ont été réalisés cet hiver 2022-2023 sur la Breuilh (affluent de la Briance) à Château-Chervix. Ils faisaient suite à une demande officielle de la police de l'eau (DDT), qui, après une classification des cours d'eau, a demandé dès 2012, l'aménagement d'un certain nombre d'obstacles, dont le seuil de l'ancien étang de Chervix et le passage busé en aval sous la route communale. L'objectif était de rétablir la continuité de la rivière en facilitant le transport des sédiments et les migrations des espèces piscicoles. Le SABV a pris en charge le dossier (études techniques avec un bureau d'études, recherche de financements...) dans le respect des préconisations des services de l'Office Français de la Biodiversité.



3 km de cours d'eau sans obstacle

▶ LES CONTRATS TERRITORIAUX MILIEUX AQUATIQUES



Les deux CTMA « Vienne médiane et ses affluents » et « bassin de la Briance » ont été validés en comité de pilotage en juin 2022 après un long travail de diagnostic et de programmation. Ces programmes vont faire l'objet d'enquêtes publiques dans le courant du 1^{er} semestre 2023. La signature officielle des deux CTMA est prévue pour avril 2023. Les différentes structures commencent d'ores et déjà leur travail d'animation selon les thématiques.

Période 2023-2025 : 10,4 M € d'engagement financier

▶ SENSIBILISATION

La concertation réalisée en 2022 avec des élus locaux, des institutions, des partenaires et des usagers, a mis en avant l'importance de la communication autour de la ressource en eaux.

Le SABV s'implique chaque année dans cette démarche de communication en proposant des journées d'information et d'animation, en intervenant dans des conférences, des débats, en intervenant dans les écoles, collèges, lycées et facultés, en organisant des chantiers de restauration de milieux, des nettoyages de cours d'eau ou de milieux humides...



Plus de 40 animations pour sensibiliser tous les publics

SYNDICAT
D'AMÉNAGEMENT DU
BASSIN DE LA VIENNE



38 avenue du Président Wilson – 87700 AIXE-SUR-VIENNE



05.55.70.77.17



contact@syndicat-bassin-vienne.fr



<http://www.syndicat-bassin-vienne.fr/>